





COMMUNIQUÉ DE LA VILLE DE HAYANGE

Hayange, le 19 janvier 2021

VACCINATION CONTRE LA COVID-19 : UN CHOIX PERSONNEL ET LIBRE À CHACUN

Nous recevons de nombreux appels en mairie au sujet de la campagne de vaccination contre la COVID-19 qui commence à monter en puissance à partir d'aujourd'hui. Les communes ne sont pas à la manœuvre sur ce sujet et nous ne disposons d'aucune information supplémentaire que celles véhiculées dans les médias vis-à-vis de cette campagne de vaccination.

Monsieur le Maire rappelle qu'il se tient à disposition des autorités sanitaires afin de leur fournir gratuitement une salle municipale à Hayange dans le cadre de la campagne de vaccination. Les personnes volontaires pourraient alors librement venir s'y faire vacciner. Pour l'instant nous n'avons reçu aucune demande en ce sens de la part des autorités. Un courrier en ce sens a été envoyé à l'Agence Régionale de Santé du Grand Est.

Vous pouvez retrouver les coordonnées des centres de vaccination en Moselle :

- → Par internet sur www.sante.fr
- → Par téléphone au 0800 009 110

Concernant la nécessité ou non de se faire vacciner, Monsieur le Maire, Fabien Engelmann, tient à rappeler qu'il s'agit d'un choix personnel à faire que de se faire vacciner ou non. Il convient de se renseigner au préalable auprès de son médecin traitant ou d'un professionnel de santé qualifié et informé sur ce sujet important.

Libre à chacun de faire ses propres choix en son âme et conscience et sur les conseils reçus auprès de personnes compétentes pour les donner.









Concernant l'idée d'un passeport sanitaire, Monsieur le Maire, Fabien Engelmann, n'est pas favorable à son instauration. La faible disponibilité du vaccin, le peu de retours sur son efficacité à long terme et ses potentiels effets secondaires ne se prêtent pas à la mise en place d'un passeport sanitaire. Ce serait une atteinte supplémentaire aux libertés individuelles et à l'égalité des citoyens pour l'accès à certaines activités.

En attendant la sortie totale de la crise, continuons d'appliquer en permanence les gestes barrières pour se protéger et protéger les autres.

Votre Maire, Fabien ENGELMANN

Conseiller Régional Grand Est



